

Compte rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 SEPTEMBRE 2017

L'An deux mille dix-sept, le dix-neuf septembre à 16h30, le Conseil d'Administration du CIAS dûment convoqué, s'est réuni salle Atlas Centre Prométhée sous la présidence de M Bernard PAINEAU, Président.

Date de la convocation : jeudi 14 septembre 2017

Nombre total de membres : 27	Présents : ARDRIT Edwige – BEAU Jean-Robert – BERTHELOT Sylvaine – BOISSINOT Bernard – BRETON Gilbert - CALLAIS Gilbert – DROCHON Any - DUCLOU Michel – DUGAS Luc-Jean - GUIGNARD Catherine - JOLY Jean-Jacques – KIMBOROWICZ Nadine - LANDRY Catherine- NARGEOT Chantal - NERBUSSON Marc - PAINEAU Bernard – RESMOND Jacques – ROUX Lucette - SOURLIER Jean-Marie.
En exercice : 27	Excusés : – BAPTISTE David - BIGOT Pierre – PINEAU Patrice – RENAULT Catherine
Présents : 19	Procurations : FERJOU Claude à DUGAS Luc-Jean - FRADIN Christian à ARDRIT Edwige – RIVEAULT Nathalie à JOLY Jean-Jacques.
Votants : 22	Absents : SUAREZ Laura Secrétaire de séance : Madame LACOUR, directrice

Le compte-rendu de la présente séance a été publié conformément à l'article L121-17 du Code des Communes. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 16H30.

I- POLE DIRECTION GENERALE

DG 1- ADMINISTRATION GENERALE

AG 1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 11 JUILLET 2017

AG 2 – BILAN D'ACTIVITÉ 2016 DES SERVICES DU CIAS

DG2 – RESSOURCES FINANCIERES

RF 1 SAD - VOTE DU BUDGET EXÉCUTOIRE 2017

RF 2 SAD – AFFECTATION DU RESULTAT

RF 3 SSIAD VOTE DU BUDGET EXÉCUTOIRE 2017

RF 4 SAD – FACTURATION DES HEURES AIDES A DOMICILE FAITES PAR UN AGENT DE LA MARPA

RF 5 SSIAD – DM N°2

RF 6 BUDGET PRINCIPAL – DM N°1

RF 7 SAD – TARIF A TAUX PLEIN

DG3 – RESSOURCES HUMAINES

RH 1 - RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – POLE PETITE ENFANCE - CRÉATIONS DE POSTES

RH 2- RESSOURCES HUMAINES DÉLIBÉRATION PONCTUELLE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIÉ A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

II - INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CGCT

III- QUESTIONS ORALES ET DIVERSES